

# FNAC Info

Bulletin interne de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés

## Edito

Chers amis,

Nos activités se poursuivent avec toute l'énergie de chacune et chacun. Il reste à mettre en place nos préparatifs sur le JBJ-SBN 2023, qui exceptionnellement, seront délocalisées sur Varcès, avec l'appui de la 27<sup>e</sup> BIM. Toutes les circonstances vous sont développées dans ce FNAC Info.

Notre Fédération sera représentée cette année encore à la Journée de la Bund der Deutschen Infanterie e.V.(B.D.I.) à Hammelburg (D) du 12 au 14 juillet.

Nous serons également présents au 89<sup>e</sup> Congrès FNAM (Fédération Nationale André Maginot) les 21 et 22 juin 2023 à Tours.

Concernant les cotisations et abonnements au cor de chasse, il est juste et bon de rappeler que les listes détaillées de vos adhérents sont adressées à chaque Président d'amicale par notre Trésorière, et qu'il est souhaitable de nous retourner ce modèle complété par vos soins : corrigé des suppressions et/ou des nouvelles adhésions. Le délai imposé pour les cotisations étant fin mars, il en est encore qui nous parviennent tardivement.

A l'approche des vacances d'été, je souhaite à vous toutes et vous tous de bons repos.

René WATRIN

Président National

## SOMMAIRE :

### INFORMATION IMPORTANTE

- 1 - LYNX - YMIR & BOLD HUSSAR, entraînements interalliés
- 2 - ORION 23 - Phase 4
- 3 - Le 4 mai 1841, remise du premier emblème aux Chasseurs à Pied
- 4 - 1<sup>re</sup> Marche des Diables Bleus dans le Bas Rhin
- 5 - Transmission d'un fanion
- 6 - Dates à retenir

"La trace : 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins"

**Directeur de Publication :** René WATRIN  
**Infos – Communication :** Yvick HERNIOU  
**Réalisation :** Thierry GUYON  
**Assistante de rédaction :** Bernadette CAMPHIN

**Contacts :** fnacinfo@bleujonquille.fr  
**Site :** <https://bleujonquille.fr>  
**Anciens numéros :** <https://bleujonquille.fr/presse>



# INFORMATION IMPORTANTE

## *Sidi-Brahim Nationale 2023 et Journées Bleu-jonquille*

L'année 2023 voit l'accueil de la coupe du monde de rugby en France, du 8 septembre au 28 octobre 2023. Cet événement international occupe tout l'espace et les nombreuses installations d'Île de France. Les emprises et les entités des armées sont aussi mises fortement à contribution.

L'actualité et les organisations diverses plus la coupe du monde ont pour conséquence deux impacts immédiats sur le rendez-vous majeur de l'arme bleue :

- Le château de Vincennes ne sera pas disponible pour les 22 et 23 septembre 2023
- Le Général SANZEY, malgré tous ses efforts et le temps consommé à ce dossier prioritaire, n'a vraiment pas eu d'autre choix que de localiser, à titre exceptionnel, les JBJ et SBN 2023 à Varcas.

Pour ces deux journées chères au monde bleu-jonquille, nous restons sur un programme connu :

### - Vendredi 22 septembre :

- o Matin : Parcours tradition chasseur : horaires et modalités restent à déterminer
- o Après-midi : les activités restent à déterminer
- o Soir : les repas des chefs de corps et de la fanfare

### - Samedi 23 septembre :

- o Matin :
  - § Répétition des unités
  - § Messe : horaires et modalités restent à déterminer
  - § Cérémonie : horaires et modalités restent à déterminer

- o Midi : repas-apéritif déjeunatoire : horaires et modalités restent à déterminer
- o 15h00 : appel des Bataillons : horaires à confirmer

Comme vous le constatez les journées doivent être affinées. Des échanges FNAC - 27<sup>e</sup> BIM vont se poursuivre pour permettre dans les meilleurs délais un programme efficace et dans notre tradition chasseur.

Nous vous tiendrons au courant des informations au fur et à mesure, bien entendu.

Enfin, il s'agit de faire le maximum de publicité sur et autour de notre événement annuel car nous devons tous répondre présent et accompagner notre Drapeau : l'ensemble des amicalistes et tous nos fanions d'amicale, les amis des chasseurs et tous les sympathisants, etc.

D'ores et déjà, vous pouvez compter sur la FNAC et les Bataillons pour réaliser une Sidi-Brahim éclatante.

# 1 - Mission LYNX : YMIR & BOLD HUSSAR, entraînements interalliés

Du 10 au 21 avril, les soldats français du Sous-groupe tactique interarmes (SGTIA) LYNX ont participé avec les militaires britanniques et estoniens, aux exercices YMIR et BOLD HUSSAR. Ils se sont déroulés sur le Central Training Area du camp militaire de Tapa et ont été conduits par la 1<sup>re</sup> brigade estonienne.



L'objectif de ces deux exercices consécutifs était de confirmer la maîtrise du terrain pour les militaires britanniques et français arrivés le mois dernier. En outre, ils ont certifié la pleine capacité opérationnelle de l'enhanced Forward Presence Battlegroup (eFP BG) en Estonie.

L'ensemble des moyens matériels et humains de l'eFP BG, soit près de 1 300 militaires et 300 véhicules, ont été mis à l'épreuve dans des conditions exigeantes. Les contingents britanniques, estoniens et français ont alterné plusieurs phases offensives et défensives en milieu boisé et sur un terrain cloisonné, de jour comme de nuit. Le poste de commandement du Battlegroup, en lien avec la 1<sup>re</sup> brigade estonienne, a élaboré des scénarios d'affrontements de plus en plus complexes pour faire monter en puissance les unités.

Dans un premier temps, YMIR a permis à l'eFP BG de finaliser son adaptation au terrain estonien (découverts marécageux, forêt dense, sans relief), qui complique la manœuvre pour les blindés lourds comme les chars d'assaut. Les fantassins ont dû adapter les infiltrations à pied pour maximiser l'effet de surprise et remplir la mission.



L'exercice BOLD HUSSAR a placé l'ensemble des moyens du détachement français en

situation de combat de haute intensité. Le rythme de la manœuvre, l'intensité et la durée des phases de combat ont permis de consolider les capacités déployées dans un contexte à la fois interarmes et interalliés. Des actions complexes ont été travaillées telles que des manœuvres de retardement ou encore les assauts conjoints, sans oublier les plots logistiques de ravitaillement. Cet ensemble de savoir-faire démontre la parfaite coordination entre les alliés. Il renforce la complémentarité entre les composantes à dominante infanterie motorisée française et la cavalerie mécanisée britannique.

Ces exercices d'intégration du Battlegroup ont permis aux nations alliées de renforcer leurs procédures de Command and Control. YMIR et BOLD HUSSAR ont démontré la capacité des pays membres de l'Alliance engagés en Estonie à conduire des opérations complexes. Ces exercices s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la posture dissuasive et défensive de l'OTAN sur le flanc est de l'Europe.



Les chefs d'État et de gouvernement des Nations alliées ont décidé en 2016, à Varsovie « de renforcer encore la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance face au nouvel environnement de sécurité ». Il s'agit de déployer des contingents militaires dans les pays de l'OTAN qui se sentent menacés, pour renforcer leur défense. Ils constituent une présence dite avancée renforcée (eFP - enhanced Forward Presence). D'emblée, la France, solidaire des pays Baltes a apporté sa contribution. Lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, le président de la République a décidé de maintenir la contribution française au dispositif eFP en adaptant son offre capacitaire à celle de la nation-cadre. Depuis, elle est constituée d'environ 300 militaires, dont un sous groupe à dominante infanterie motorisée, spécialisé dans le combat d'usure en milieu difficile et en conditions hivernales.

## 2 - ORION 23 - Phase 4 : le 12<sup>e</sup> RC aux avant-postes de la bataille de Mailly-le-Camp

Le 24 avril, dans le cadre de la phase 4 d'ORION, la bataille de Mailly-le-Camp a éprouvé les militaires dans un scénario fictif de phase défensive. Le 12<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers (12<sup>e</sup> RC) était en mission à quelques kilomètres de Mailly-le-Camp, dans la région Grand Est. Leur objectif était de freiner la Force Mercure en lui cédant du terrain tout en lui infligeant des pertes.



Appuyé au sol par le 16<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied, le 501<sup>e</sup> Régiment de char de combat ainsi que le 3<sup>rd</sup> Battalion The Rifle, le groupement tactique interarmes du 12<sup>e</sup> RC avait deux objectifs : freiner l'avancée de la force adverse et gagner du temps. Dans le même temps, plus au nord, les unités de la 2<sup>e</sup> Brigade Blindée se sont redéployées et ont préparé leurs positions de combat pour prendre part à la bataille.



Dans les airs, un drone a été lancé par des militaires du bataillon de chasseurs ardennais belge pour recueillir les informations du terrain. Les données aériennes ont complété celles des aéronefs de l'armée de l'Air et de l'Espace déployés en vue de l'affrontement. Au sol, le Joint terminal attack controller appuyait les aviateurs pour détecter des objectifs d'opportunité. Les premières actions d'appui air-sol rapprochées ont été lancées avec l'appui de l'Avion léger de surveillance et de reconnaissance (ALSR). Les missions étaient doubles : renseigner et neutraliser les forces d'opposition au contact, en ciblant prioritairement les objectifs à haute valeur.

Dans un second temps, les chars Leclerc sont entrés dans la bataille pendant que les troupes au sol, équipées de fusils d'assaut et de lance-roquettes antichar, bloquaient l'ennemi. Aussi, plusieurs chars ennemis ont été touchés, notamment par les Rafale et les Eurofighter allemands présents.



Après ce premier contact contre les forces adverses, les unités se sont repliées en direction de la rivière de la Marne et Vitry-le-François pour réintégrer la 2<sup>e</sup> brigade blindée et les forces alliées. Afin de sécuriser le désengagement, les sapeurs du 13<sup>e</sup> régiment du Génie ont déployé des mines antichars le long du parcours. Toutes les unités seront à nouveau pleinement engagées dans les actions futures.

\* La 2<sup>e</sup> brigade blindée comprend sept régiments : le 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, le 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat, le 16<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied, le 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le régiment de marche du Tchad, le 40<sup>e</sup> régiment d'artillerie, le 13<sup>e</sup> régiment du génie.

Initié dès 2021, ORION 2023 est un exercice majeur des armées françaises, dont la 4<sup>e</sup> phase débute le 19 avril dans l'Est de la France. Répondant à de nombreux objectifs de préparation opérationnelle, ORION 2023 permet un entraînement interarmées et interalliés, encore jamais réalisé à ce jour, selon un scénario allant jusqu'à la haute intensité. Réaliste et exigeant, l'exercice prend en compte les différents milieux et champs de conflictualité (cyber, espace, influence, lutte informationnelle).



## 3 - Le 4 mai 1841, remise du premier emblème aux Chasseurs à Pied



Dans une étude sur "les Zouaves et les Chasseurs à Pied", le Duc d'Aumale, second fils du Roi Louis-Philippe, écrit ces lignes :

"Par une belle matinée de printemps, une colonne profonde entrait dans Paris avec une célérité inconnue. Pas de faux éclats, pas de clinquants, tout était leste et martial, des clairons pour toute musique, une tenue sombre mais dont la simplicité harmonieuse ne manquait pas d'élégance... les Bataillons de Chasseurs à Pied traversaient les rues au pas gymnastique. Ils venaient recevoir un Drapeau des mains du Roi...".

### Histoire :

Les Chasseurs à Pied reçurent donc leur premier emblème, le 4 mai 1841, dans la cour du Carrousel, à Paris, des mains du Roi des Français, Louis-Philippe. A son avers il portait en lettres d'or "Le Roi des Français aux Bataillons de Chasseurs à Pied". Ce fut le 2<sup>e</sup> Bataillon, en garnison à Vincennes, qui en reçut la garde. Les 10 bataillons de Chasseurs existants étaient présents sous le commandement de leur créateur et inspecteur, le Duc d'ORLÉANS, fils aîné du Roi

... et c'est ainsi que fut créée la Tradition.

Depuis leur création, au travers des incessants changements qu'ils ont connus dans le nombre et l'organisation de leurs unités, les chasseurs à pied n'eurent jamais qu'un seul Drapeau, témoignage de leur unité et de leur cohésion.

NOTA : De 1855 à 1870, l'Empereur Napoléon III créa, dans sa garde, un Bataillon de Chasseurs à Pied dont la tradition a été depuis conservée par le 24<sup>e</sup> BCP, puis BCA et puis GC. Il remit un drapeau particulier à ce Corps qui se distingua dans les campagnes de Crimée et d'Italie où il reçut la Légion d'Honneur pour avoir enlevé un drapeau autrichien, en 1859, à la bataille de Solferino.

Cet emblème fut renouvelé deux fois : en 1861 et 1867. Les deux premiers sont au musée de l'Armée. Le dernier fut détruit au moment de la capitulation de Metz, en 1870. L'attribution d'un drapeau particulier, autre que le Drapeau commun des Chasseurs, fut supprimée à la chute du II<sup>e</sup> Empire.



## 4 - 1<sup>re</sup> Marche des Diabes Bleus dans le Bas Rhin



Le dimanche 18 juin 2023, l'Amicale des Diabes Bleus de la Région de Strasbourg organise à l'occasion de l'appel du 18 juin lancé par le général de GAULLE en 1940 depuis Londres, "la première marche des Diabes Bleus dans le Bas Rhin".

Il s'agit d'une marche course avec sac lesté à l'image des marches effectuées lors de l'obtention des Brevets de Montagne. Le circuit fermé en moyenne montagne aux alentours de Wangenbourg-Engenthal (67) sera d'une distance de 23km se fera en autonomie quasi complète néanmoins vue la période l'Amicale proposera deux ravitaillements en eau sur le parcours. Le poids des sacs sera de 4kg pour les femmes âgées de plus de 45ans, de 6kg pour les femmes de moins de 45ans, ainsi que les hommes de plus de 45ans et de 8kg pour les hommes de moins de 45ans. Le circuit est une boucle dont le point le plus bas est situé à 401m d'altitude, le plus élevé à 792m, le dénivelé positif est de 671m et le dénivelé négatif de 680m.

La marche regroupera dans le cadre du lien Armée Nation des participants civils, du corps des Sapeurs Pompiers, des unités de Gendarmerie, et des personnels d'Active ou de Réserve de l'Armée, hommes et femmes de tout âge ayant l'aptitude physique requise. Le côté compétitif impliquera un chronométrage et plusieurs classements individuels et par équipe seront réalisés.



Pourquoi avoir choisi le 18 juin et le village de Wangenbourg-Engenthal pour organiser cet évènement ?

Avant le second conflit mondial pendant la drôle de guerre le village était le siège de l'état-major de la V<sup>e</sup> Armée commandée par le Général BOURRET, son chef d'état-major était le Général de Lattre de TASSIGNY, et le commandant par intérim des chars n'était personne d'autre que le Colonel Charles de GAULLE, ce qui nous a permis de faire le lien entre son séjour de 9 mois dans le village et l'appel du 18 juin pour la date.

Au sein du 8<sup>e</sup> Corps d'Armée se trouvaient de nombreuses unités de troupes issues de notre subdivision d'Arme des Chasseurs, entre autres les 15<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup>, 96<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie Alpines, les 18<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> Bataillons de Chasseurs Alpines, les 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup> Bataillons de Chasseurs à Pied, et le 5<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Mitrailleurs.

Les concurrents seront accueillis dès 6h du matin et un petit déjeuner sera offert à ces derniers, à l'issue des formalités administratives et remises des dossards, une cérémonie du lever des couleurs sera organisée, ensuite tout le monde s'élancera à 8h pour la course. À l'issue après la douche, un apéritif et un barbecue seront offerts à l'ensemble des participants. Puis les récompenses seront attribuées et clôtureront la journée.



Armoiries Wangenbourg-Engenthal

Les inscriptions seront closes au 1<sup>er</sup> juin 2023 et limitées à 100 participants. Le coût de la marche sera de 30€, les accompagnateurs ne marchant pas pourront participer à la restauration contre 20€. Un certificat médical de non-contradiction à la pratique sportive sera obligatoire. Sauf pour les personnels militaires d'active. Les chaussures de tennis ne seront pas admises, des équipes de 3 pourront participer, le classement cumulera le temps de tous les participants. La différence de poids du sac ne devra pas dépasser 1.5kg entre l'arrivée et le départ sous peine de disqualification, le dernier checkpoint sera fermé à 12h15 et l'arrivée sera fermée à 13h entraînant la disqualification des retardataires.

Les membres de notre Amicale se feront un plaisir de vous accueillir lors de cette première manifestation qui se tiendra le dimanche 18 juin 2023. N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous et de prendre contact avec notre président Yvan BATH pour tout renseignement et envoi de bulletins d'inscriptions par mail à l'adresse suivante : [amicale304@bleuJonquille.fr](mailto:amicale304@bleuJonquille.fr)  
Au plaisir de vous compter parmi nous.



# 1<sup>ère</sup> Marche des Diabes Bleus\* dans le Bas Rhin



Circuit fermé de 23km autour du village

## Dimanche 18 Juin 2023

Rendez-vous dès 06h00

Départ à 08h00

Marche course de 23km chronométrée ouverte aux Civils, Gendarmes, Militaires Réservistes, Militaires d'Active, Pompiers en autonomie complète avec sac à dos lesté selon la catégorie.

Participation individuelle ou par équipe de 3.

**Limitée à 100 participants**

**Pour les concurrents civils et militaires de réserve, un certificat médical de non-contradiction à la pratique sportive sera obligatoirement demandé à l'inscription.**

Petit Déjeuner et barbecue compris dans les frais d'inscription.

Contact: Yvan BATH Président de l'Amicale des Diabes Bleus de la Région de Strasbourg  
[amicale304@bleujonquille.fr](mailto:amicale304@bleujonquille.fr)

Avec le soutien de la commune de Wangenbourg-Engenthal et du Magasin Leclerc à Wasselonne



*\*Surnom donné aux Bataillons de Chasseurs par l'Infanterie Allemande lors des Batailles de 1915 sur les crêtes des Vosges.*



## 5 – Transmission d'un fanion

*La règle chez les chasseurs à pied, alpins et mécanisés de la FNAC est de restituer le fanion d'une association dissoute à la Fédération au même titre qu'un fanion usé par le temps d'une association toujours en activité.*

Cette question est traitée par le Sénat :

### 15<sup>e</sup> législature

Question N° : 13226

De M. Dimitri HOUBRON (La République en Marche - Nord ) Question écrite Ministère interrogé > Armées (MME la SE auprès de la ministre Ministère attributaire > Armées (Mme la SE auprès de la ministre Rubrique > anciens combattants et victimes de guerre

Tête d'analyse > Interdiction de la vente des drapeaux des associations d'anciens combattants

Analyse > Interdiction de la vente des drapeaux des associations d'anciens combattants.

Question publiée au JO le : 16/10/2018

Réponse publiée au JO le : 25/12/2018 page : 12055

### Texte de la question

M. Dimitri HOUBRON appelle l'attention de M<sup>me</sup> la secrétaire d'État, auprès de la ministre des Armées, sur la vente des drapeaux des associations d'anciens combattants. Il rappelle qu'une proposition de loi a été enregistrée au bureau de la présidence du Sénat, le 22 février 2018, portant sur l'interdiction de la vente des drapeaux des associations d'anciens combattants et à leur protection. Il rappelle qu'un important réseau associatif d'anciens combattants s'est développé, au lendemain de la grande guerre, dans les communes. Il précise, qu'après la Seconde Guerre mondiale, près de 10 000 associations de ce type étaient en activité et, de ce fait, étaient en possession d'un drapeau. Il ajoute, qu'à ce jour, compte tenu de l'ancienneté de ces associations et de l'âge avancé de leurs membres fondateurs, le nombre de ces structures est en diminution. Il explique que cette évolution est de nature à compromettre la transmission de la mémoire nationale car les reliques et plus particulièrement les drapeaux, qui appartenaient à ces associations, même si certains sont déposés auprès d'autres organismes ou dans des mairies, sont entreposés dans des lieux privés voire vendus dans le cadre de brocantes ou sur des plateformes numériques. Il rappelle que le silence de la loi ne permet pas de s'opposer à ces pratiques dommageables y compris les forces de l'ordre. Il indique, de ce fait, être en accord avec la proposition de loi, précédemment mentionnée, visant à protéger la pérennité de ces drapeaux ainsi que leur valorisation. Il détaille que celle-ci vise à rendre obligatoire la restitution des drapeaux conservés par les bénévoles n'exerçant plus cette fonction ; à interdire la vente desdits drapeaux ; et à attribuer la propriété des drapeaux d'associations disparues à leur mairie de domiciliation afin de poursuivre le devoir de mémoire. Ainsi, il la remercie de lui faire part de ses orientations et avis sur les mesures proposées par ce texte visant à préserver la mémoire nationale par le biais de ces drapeaux.

### Texte de la réponse

La circulaire 23/D du 20 octobre 2006 de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) constitue l'unique texte de référence concernant les modalités de sauvegarde des drapeaux des associations disparues ou dissoutes. Cette directive précise que lors de la dissolution d'une association d'anciens combattants ou de victimes de guerre, son drapeau doit être recueilli dans un lieu assurant son intégrité. De nombreux lieux de dépôt sont possibles : une association jumelle, un hall d'hôtel de ville, une maison du combattant, un musée, un établissement scolaire, une unité militaire... Ainsi, les services de proximité de l'ONAC-VG, qui entretiennent le lien avec le monde associatif combattant, organisent chaque année des dépôts de drapeaux, notamment dans des mairies et des établissements scolaires. Ce dispositif permet de continuer à présenter ces drapeaux lors de cérémonies à caractère mémoriel, perpétuant le souvenir des anciennes associations, en particulier auprès des jeunes générations. En matière de conservation et de préservation des drapeaux des associations, les initiatives du législateur doivent nécessairement s'inscrire dans le respect des dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et des principes fondamentaux garantis par la Constitution que sont la propriété et la liberté d'association. Dans ce contexte, dans l'attente de l'éventuelle adoption par le Parlement et mise en œuvre des propositions relayées par l'honorable parlementaire, il apparaît opportun d'accroître l'effort en vue de faire connaître au monde associatif et au grand public les bonnes pratiques définies dans la circulaire précitée de l'ONAC-VG. L'action conduite en ce sens par les services de proximité de l'établissement public sera complétée par une large information à destination des élus qui côtoient régulièrement les présidents des associations et les citoyens qui contribuent partout en France à l'entretien de la mémoire de notre pays et à sa transmission aux jeunes générations

## 6 – Dates à retenir 2023



Commémoration Combats de Narvik le 30 mai à Paris

Journée nationale d'hommage  
"morts pour la France " Indochine le 8 juin

Congrès des Diables Bleus de Lorraine :  
le 11 juin à Verdun

79<sup>e</sup> anniversaire des combats de Valchevrière (38)  
le 13 juin à 11h au belvédère de Valchevrière

79<sup>e</sup> anniversaire des combats du Vercors (38)  
le 13 juin à 11h à la nécropole nationale de Saint-Nizier  
du Moucherotte

Appel historique du général de GAULLE le 18 juin

1<sup>er</sup> Marche des Diables Bleus du Bas Rhin :  
dimanche 18 juin

Congrès Fédération Nationale André MAGINOT  
(FNAM) le 21 et 22 juin à Tours

## Qui porte le projet

Nicolas BARBET



Engagé au 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins depuis 2017, j'y sers successivement en tant que chef d'équipe missilier à la 1<sup>re</sup> Compagnie Glières, puis au poste d'ajoint à l'officier communication, sous le commandement du colonel Ivan MOREL puis du colonel Vincent MINGUET, 68<sup>e</sup> chef de corps de cette unité d'élite.

Passionné de photographie depuis l'adolescence, je capture et documente chaque aspect de la vie de chasseur en lui rendant toute la poésie et l'intensité que je lui trouve, et finis par voir mon travail récompensé par le prix photographique national de l'Armée de terre "Sergent Sébatien VERMEILLE" en 2021 pour ma photographie "Bivouac grand froid", réalisée dans le blizzard norvégien lors d'un exercice interallié.



Persuadé que l'engagement et la vie du militaire, et plus particulièrement du chasseur alpin, méritent d'être observés sous un prisme bien plus complexe que celui proposé par les médias, je décide d'entamer ce projet début 2022 que je veux une fenêtre ouverte par laquelle s'imprégner de l'âme du bataillon et du souffle de chacun des hommes qui y ont un jour servi.

# "La trace : 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins"

Un livre de photographies d'art à l'effigie du bataillon des Glières.

Tout chasseur du 27 vous le dira : le bataillon a façonné sa vie, empli son âme de valeurs fortes, son cœur d'amitiés indéfectibles et son esprit de souvenirs impérissables, forgés de milliers de pas qui ont creusé la trace.

Ce livre qui rend hommage au bataillon et à ses soldats vous plongera dans la vie du chasseur alpin à travers six thèmes qui rythment son quotidien : l'humilité, le courage, les rencontres et l'amitié, l'abnégation et la discipline.

Vous y vivrez, aux côtés de ces hommes, la brûlure de l'effort puis l'air glacial vous griffant le visage sur les plus hauts sommets, perdrez tous vos repères, plongé dans un jour blanc, et contemplez enfin le fruit de vos efforts, surplombant l'horizon face à des paysages que seuls les audacieux savent s'offrir.

Vous sentirez le sol trembler sous les tirs de mortiers, le souffle chaud de la mitrailleuse 12.7, l'odeur de la poudre et du baume de tigre, d'un café brûlant, à l'aube, vous réchauffant d'une nuit d'ivoire passée à monter la garde.

Vous partagerez vos rations de combat avec votre binôme en pleine forêt à la tombée de la nuit, et profiterez d'un moment de repos, pendant que votre linge sèche sur une cordelette tendue entre deux tentes, sous le soleil d'Afrique.

Oeuvre commune dont les quelques textes sont le fruit du témoignage de chasseurs de toutes générations, ce livre vous fait la promesse d'un voyage inoubliable, tissé de missions intenses et de longues heures d'ennui, de rires et de larmes, de peurs et de courages individuels et collectifs, de rencontres uniques.

Il vous invite à rejoindre ces "hommes ordinaires à l'engagement extraordinaire", sur la trace des chasseurs du bataillon des Glières.

Le livre : "La trace : 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins"

En choisissant cette contrepartie tu deviens l'acquéreur de cet ouvrage limité à 1000 exemplaires et participes activement à la réussite de ce projet !

Tu recevras en août cette magnifique édition de 144 pages imprimée chez Escourbiac 1963 (meilleur imprimeur de France) sur un papier Munken Polar Rought 150g, choisi pour sa qualité unique.

[https://fr.ulule.com/la\\_trace\\_27bca/](https://fr.ulule.com/la_trace_27bca/) ou [nicolasbarbett@gmail.com](mailto:nicolasbarbett@gmail.com)

